

## Description des travaux de vérification des compteurs

PV FICHE CONSTAT N° 12/5

Au cours du contrôle effectué sur le réseau de distribution électrique de la ville de Dakar,  
le 11/04/2025, par l'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL à des fins de vérifications annuelles  
par échantillonnage de la conformité des mesures d'énergie des compteurs de la SENELEC.

Il a été constaté sur :

- Le compteur Numéro : 35100803
- Marque : CLOU
- Type : CL730D25
- Constante d'impulsion : 10000 Imp/kWh
- Rapport TC : ..... / Rapport TP : .....
- Classe : 0.5s ..... Année : 2020 .....
- Calibre : 3x230/400V 1(10)A ..... Fréquence : 50Hz .....
- Indexes : k1 1324599 kWh k2 265719 kWh (k1+k2) 1590318 kWh ..... Pmax .....

Installé et utilisé par Mr SENEAU

à l'adresse Forage Ouest Faïne Bande Verte, Dakar

CONSTATS EXTERNES :

**A1 - plombs**

- Fils plomb coupé (s)
- Fils inexistants

**A2 - Scellés du boîtier**

- Nr. scellés du boîtier
- Plombs falsifiés
- Autres plombs

Surplace  
264617  
Remplacé  
001665

**A3 - Capots**

- dévisé
- ouvert
- cassé
- percé

**A4 - Ecran LCD**

- cassé
- eteint

**A5 - Raccordements**

- Bouclage du compteur
- Bouclage des TC
- Isolation des TP

CONSTATS INTERNES :

- B1 - Circuit du compteur**
- Carte Mère manipulé

COMMENTAIRES :

Ont approuvé les constats et signé la présente fiche de constat les personnes ci-après :

ENERGIE EXPRESS

SENELEC

CLIENT

Protocole d'étalonnage des compteurs de la SENELEC

## PROCES VERBAL DE VERIFICATION DE COMPTEUR D'ELECTRICITE

Le 11/04/2025 à DakarL'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL a procédé à la vérification du compteurs N°  
35100803..... Appartenant à la SENELEC et posé pour le client :

- Prénoms et noms :
- Raison Social : SENEAU
- Adresse : Folage Ouest Foire Bande Verte , Dakar
- Type de compteur : CL730025
- Compte de contrat : 22001830693

Où nous avons constaté ce qui suit, (voir en Annexe la fiche de constat)  
N° 1215 du 11/04/2025

Au regard des constatations contenus dans la fiche précitée nous déclarons le compteur ci-après :

- CONFORME  
 NON CONFORME

Après lecture, les personnes ci-après ont accepté de signer le présent procès-verbal.

ENERGIE EXPRESSSENELECLE CLIENT